



GUIDE CONSEIL
POUR LA REQUALIFICATION
DES DEVANTURES COMMERCIALES
DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE

REGLEMENT GENERAL	5
les façades	6
les vitrines	8
les couleurs	10
les stores	11
les enseignes	12
les terrasses	14
le mobilier extérieur	16

FICHES D'ETUDES	17
19 place du Maréchal Leclerc	18
20 place du Maréchal Leclerc	20
24 place du Maréchal Leclerc	22
26 place du Maréchal Leclerc	24
31 place du Maréchal Leclerc	26
32 place du Maréchal Leclerc	28
33 place du Maréchal Leclerc	30
37 place du Maréchal Leclerc	32
38 place du Maréchal Leclerc	34
39 place du Maréchal Leclerc	36
46 place du Maréchal Leclerc	38
44 avenue du Général de Gaulle	40
48 avenue du Général de Gaulle	42
53 avenue du Général de Gaulle	44
58 avenue du Général de Gaulle	46
63 avenue du Général de Gaulle	48
67b avenue du Général de Gaulle	50
75b avenue du Général de Gaulle	52
8 rue Auguste Chevalier	54
15 rue Auguste Chevalier	56
19 rue Auguste Chevalier	58
44 rue du docteur Patry	60
66 rue du docteur Patry	62
70 rue du docteur Patry	64
10 rue de Loches	66
60 rue de Loches	68
6 place Saint-Michel	70
25 place des Halles	72

FICHES SIMPLIFIEES

1 place du Maréchal Leclerc	74
12 place du Maréchal Leclerc	75
16 place du Maréchal Leclerc	76
35 place du Maréchal Leclerc	77
27 rue Auguste Chevalier	78
95 rue du docteur Patry	79

GUIDE CONSEIL POUR LA REQUALIFICATION DES DEVANTURES COMMERCIALES DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES

Recommandations techniques et architecturales
pour la mise en valeur des devantures commerciales

Rédaction / illustration : Patrick DEMUTH - PACT d'Indre et Loire
2012



Avant propos

Les façades de boutiques, ou devantures, contribuent au paysage architectural de la commune et reflètent son activité économique. Il convient donc de les préserver et de les valoriser afin de permettre leur intégration dans le paysage urbain et d'indiquer adroitement leur activité.

L'attractivité commerciale dépend en grande partie de la qualité des devantures et des enseignes, qui sont liées à l'architecture du bâtiment et aux composantes de sa structure et de ses matériaux.

Il appartient donc au commerçant qui rénove sa vitrine de concilier l'harmonie de la rue et le rythme de sa façade, pour mettre en valeur son activité.

Dans le cadre de l'Opération urbaine d'Appui au Commerce, la municipalité s'est engagée en partenariat avec l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale de Sainte-Maure-de-Touraine, à favoriser cette demande d'amélioration de la qualité des devantures à travers deux actions : ce guide de conseil architectural et un appui financier à la rénovation des devantures (fond façade).

Ce guide comporte des recommandations générales, ainsi que des analyses détaillées avec croquis, sur 27 commerces et des analyses plus simples sur 9 autres commerces. Ces recommandations ne sont que de simples conseils permettant aux commerçants d'avoir une approche plus juste de l'intégration de leur vitrine par rapport au bâti et à l'espace public. Nul n'est tenu de les respecter, néanmoins, elles peuvent permettre de s'éviter un refus de la part de l'Architecte des Bâtiments de France (dépôt obligatoire en mairie, d'une déclaration préalable pour tout travaux donnant sur l'espace public. Cette dernière est par la suite, transmise aux ABF qui donneront un avis dans un délai de deux mois).

Des fiches détaillées comportant un estimatif des travaux, sont à la disposition du propriétaire, ou locataire, du commerce, à la mairie.

Tous les commerces ne sont pas dans ce guide et les propriétaires qui le désirent, peuvent obtenir un diagnostic complémentaire qui pourra être réalisé par le PACT d'Indre et Loire, avec une aide financière de la commune.

GUIDE CONSEIL POUR LA REQUALIFICATION DES DEVANTURES COMMERCIALES DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN

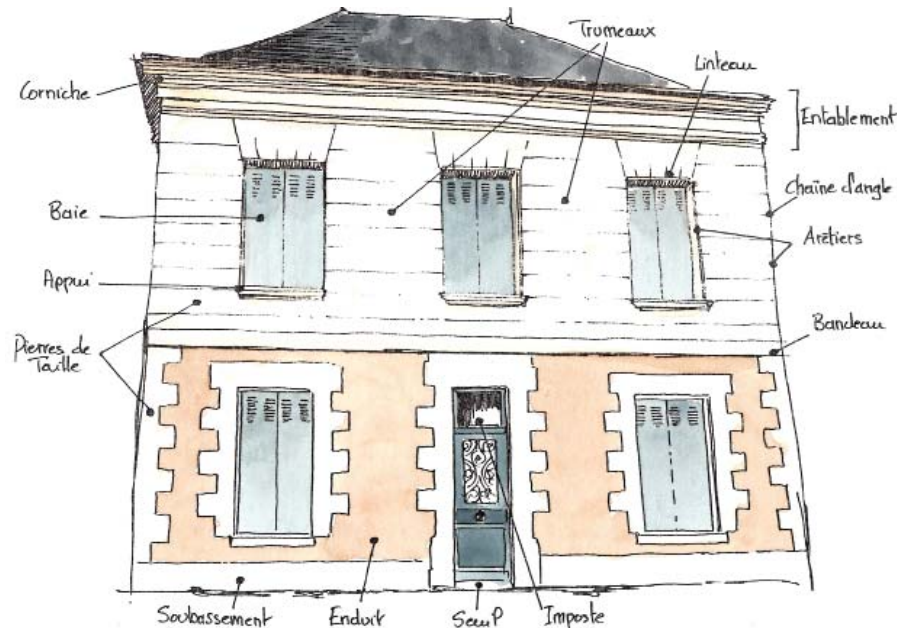
Règlement général

LES FACADES

Les bâtiments du centre bourg, présentent majoritairement des façades et des pignons en pierres de taille, donnant sur l'espace public. Le rez de chaussée est occupé par un commerce en activité, ou non, avec parfois un accès indépendant à l'étage. En dehors de l'intégration de la devanture dans le bâtiment, il est aussi nécessaire de prendre en considération l'entretien et le bon état de la façade ainsi que de ses composantes (menuiseries, gardes corps, couleurs...).

La pierre de taille

Dans le cas d'un ravalement sur une façade en pierres de taille, l'intervention la moins agressive consistera à brosser les pierres calcaire avec une brosse (type chiendent). Lorsque les pierres sont fortement dégradées, voire délitées, il est alors nécessaire de procéder au remplacement des pierres : en placage en façade, en pierres massives sur les arêtiers (chaînes d'angle, encadrements de baies...). Il est aussi possible, quand l'état général du bâti le nécessite, de réaliser une retaille très légère de la façade à l'aide d'un chemin de fer. L'utilisation de mortier pierre et le ponçage mécanique sont proscrits.



Les enduits

Sur les façades enduites, les enduits protègent la maçonnerie tout en lui permettant de respirer. Ils doivent impérativement être à base de chaux naturelle et de sable.

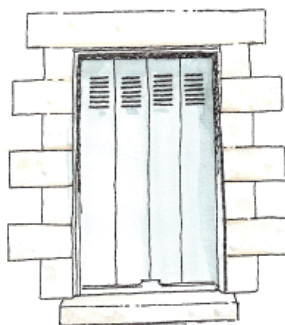
Toute utilisation de ciment, d'enduit prêt à l'emploi et de peinture, doit être proscrite.

Les menuiseries

Au début du XX^e siècle, toutes les menuiseries étaient encore en bois : chêne, sapin, châtaignier...le bois étant le seul matériau disponible. Il était protégé par une peinture. Aujourd'hui, l'aluminium et le PVC rivalisent avec le bois, car ils nécessitent moins d'entretien. L'utilisation de menuiseries aluminium n'est tolérée que dans certains cas, le PVC est proscrit.

Les fenêtres doivent être en bois, avec des petits bois de séparation à coupe d'onglet, formant deux à trois carreaux par vantail, parfois plus en fonction du style du bâtiment

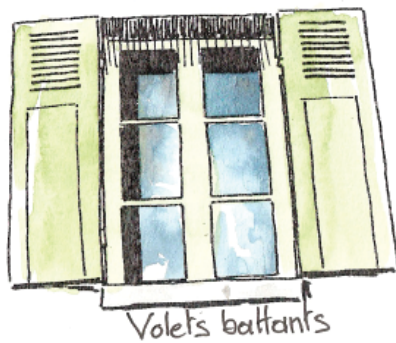
Les volets suivant le type de construction, peuvent être battant, repliables en tableau, ajourés ou pleins ; Dans tous les cas, ils sont obligatoirement en bois.



Persiennes deux vantaux



Volets demi-repliable



Volets battants

A RETENIR

- Les placages en tuffeau doivent avoir une épaisseur minimum de 10cm.
- Les placages ne doivent pas faire apparaître de joints verticaux à moins de 25cm d'une arête saillante.
- Sur les arêtiers, le placage sera massif, évidé ou en « L », tout en respectant l'épaisseur minimum requise.
- L'emploi de mortier pierre, ciment et enduit monocouche, est proscrit.
- Les enduits doivent obligatoirement être à base de chaux naturelle et de sable.
- Les menuiseries seront obligatoirement en bois (ou en aluminium si accord préalable)
- Les volets ou persiennes existants devront être restaurés ou remplacés par des menuiseries identiques.
- Les menuiseries seront peintes d'une teinte différente de celle de la devanture.

LES VITRINES ET DEVANTURES

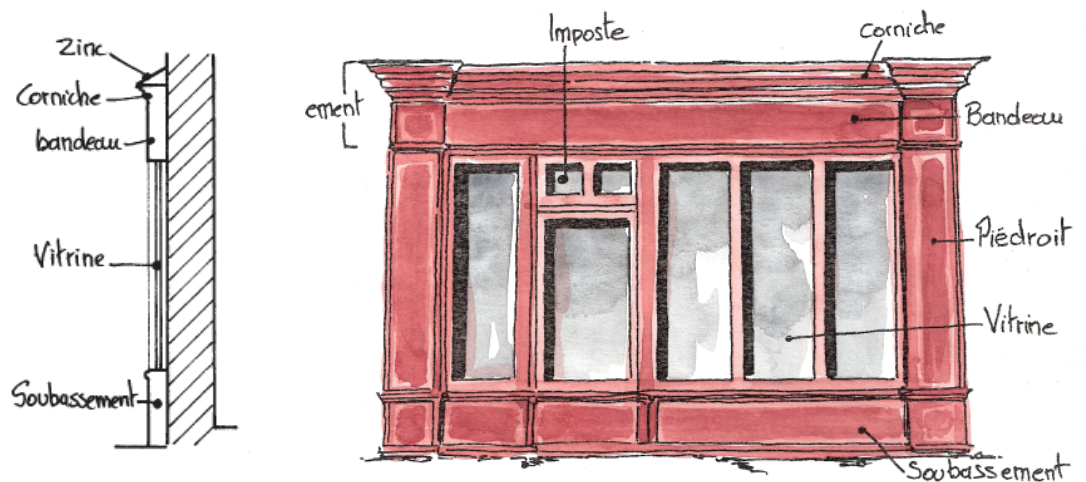
Du moyen-âge au XVIIIe siècle, les boutiques utilisent des devantures « en feuillures ». A l'origine, habitat et activité faisaient partie du même bâtiment, construit pour un artisan.

La boutique est constituée d'une baie large au rez de chaussée, avec parfois une porte d'accès sur le côté. Elle est limitée par un soubassement en pierre ou en panneaux de bois pleins, qui peut être interrompu pour permettre l'entrée. Les fermetures sont alors des volets bois, inférieurs et supérieurs, servant d'étal et d'auvent.

A la fin du XVIIIe siècle, l'ancienne échoppe médiévale utilisée jusqu'alors, est remplacée par des devantures commerciales placées en feuillures (type Hausmann) ou en applique.

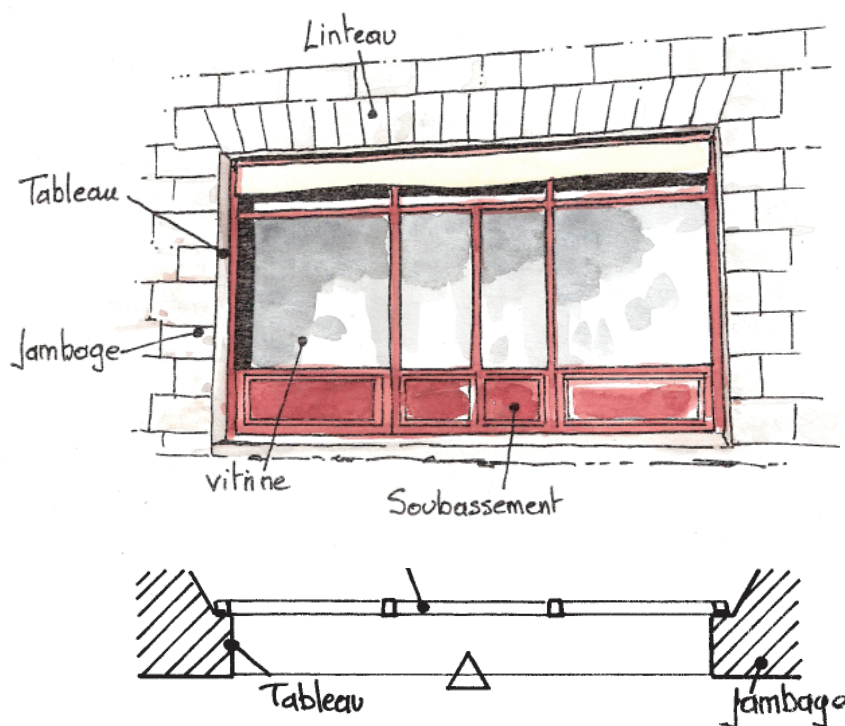
La devanture en applique

Ce type de menuiserie constitue la devanture traditionnelle du commerce au XIXe siècle. Elle est positionnée sur la maçonnerie de l'immeuble et consiste en un coffrage de bois, habillant l'encadrement de la baie, composé d'un entablement supérieur soutenu par des piédroits de part et d'autre de l'accès principal de la boutique, dans lesquels se replient les volets. Les vitrines sont fixes, divisées en carreaux



La devanture en feuillure

Elle est en bois et reprend la forme de l'ouverture (rectangulaire si linteau droit, ou arrondie), avec une menuiserie en retrait du nu de la façade d'environ 15 à 25cm, et son soubassement est constitué de panneaux de bois pleins. Le vitrage est formé de carreaux plus hauts que larges. Elle est destinée aux baies qui sont composées avec l'ensemble de la façade.



En règle générale, une façade étant une succession logique de percements et de parties maçonnées, le rythme des pleins et des vides des étages, se retrouve en rez de chaussée. La devanture doit donc respecter cette composition, veillant à reproduire les vides et les pleins, afin de ne pas créer de rupture entre la base de l'immeuble et les étages. Ainsi elle assoit l'ensemble du bâti physiquement et visuellement, créant une unité.

A RETENIR

- Les vitrines et devantures doivent laisser la structure de l'immeuble apparente (corniche, piliers, arcs, cordons de séparation entre le rez de chaussée et l'étage, appuis...). Tous les éléments pouvant cacher le motif et la trame architecturale sont interdits.
- Les éléments menuisés et moulurés des devantures bois d'origine, doivent être restaurés.
- Les encadrements (éléments en pierre ou bois) des vitrines en feuillures, seront restaurés avec des matériaux identiques à ceux d'origine.
- Dans le cas de devantures en feuillure, les vitrines devront avoir un retrait de 15 à 25cm du nu de la façade
- Toute création de nouvelle devanture (applique ou feuillure), prendra en compte la composition de la façade : axe des baies et trumeaux des étages.
- Les seuils seront en pierre, le carrelage est proscrit.
- Sont interdits les auvents et les marquises, les devantures intégrant les portes d'entrée des immeubles

LES COULEURS

Le choix des couleurs peut être guidé en fonction de la teinte des pierres, enduit du bâtiment, des vitrines voisines ou par la nature même du commerce (pharmacie : vert, boucherie : rouge...). La couleur des menuiseries du commerce sera différente de celles de l'habitation. Les éléments métalliques doivent être peints dans une teinte plus soutenue que les menuiseries.

L'orientation et la luminosité de la rue sont à prendre en compte et peuvent décider d'une teinte plus claire ou plus soutenue. Une harmonie générale doit être étudiée avec soin.



A RETENIR

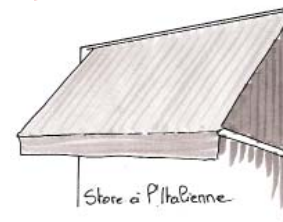
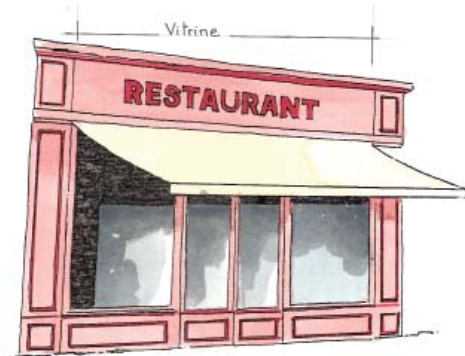
- Les devantures sont toujours peintes ; Les lasure et vernis sont à proscrire.
- Les devantures sont toujours peintes ; les lasure et vernis sont à proscrire.
- Une seule couleur suffit à identifier le commerce.
- Proscrire les imitations de matériaux (fausse pierre, faux bois...)
- Différencier la couleur des huisseries de celle de la devanture
Une seule couleur suffit à identifier le commerce.
- Proscrire les imitations de matériaux (fausse pierre, faux bois...)
- Différencier la couleur des huisseries de celle de la devanture.

LES STORES

Les stores doivent protéger la vitrine de l'ensoleillement et ne pas être uniquement un élément décoratif. Souvent mal positionnés, trop larges, trop hauts, ils déséquilibrent le commerce ainsi que la lecture de l'ensemble de l'immeuble. Ils doivent être positionnés à l'intérieur de la vitrine et ne pas être plus large que cette dernière. Sur les devantures en appliques, ils sont positionnés sous l'entablement. Ils peuvent s'enrouler dans un caisson supérieur invisible de l'extérieur ou pliants et rabattables. Pour une vitrine inscrite dans

un arc, le store prend place à la naissance de ce dernier. Tout message publicitaire doit être proscrit et seul le nom du commerce peut être mentionné sur la partie tombante du store (lambrequin).

Il est conseillé d'éviter les stores en Corbeille et de préférer ceux à projection, dit « à l'italienne ». Leur couleur doit s'accorder avec celle de la devanture tout en évitant les motifs et les tons vifs.



A RETENIR

- Les auvents et les stores en corbeille sont proscrits.
- Les stores sont positionnés au dessus des vitrines et ne doivent pas dépasser leur largeur.
- Dans le cas de devantures en feuillure, les stores seront inscrits dans l'embrasure des baies.
- Les couleurs seront de préférence unies, de teintes claires dans le cas de vitrines en feuillure.
- Les publicités sont proscrites.
- Proscrire les toiles rayées.

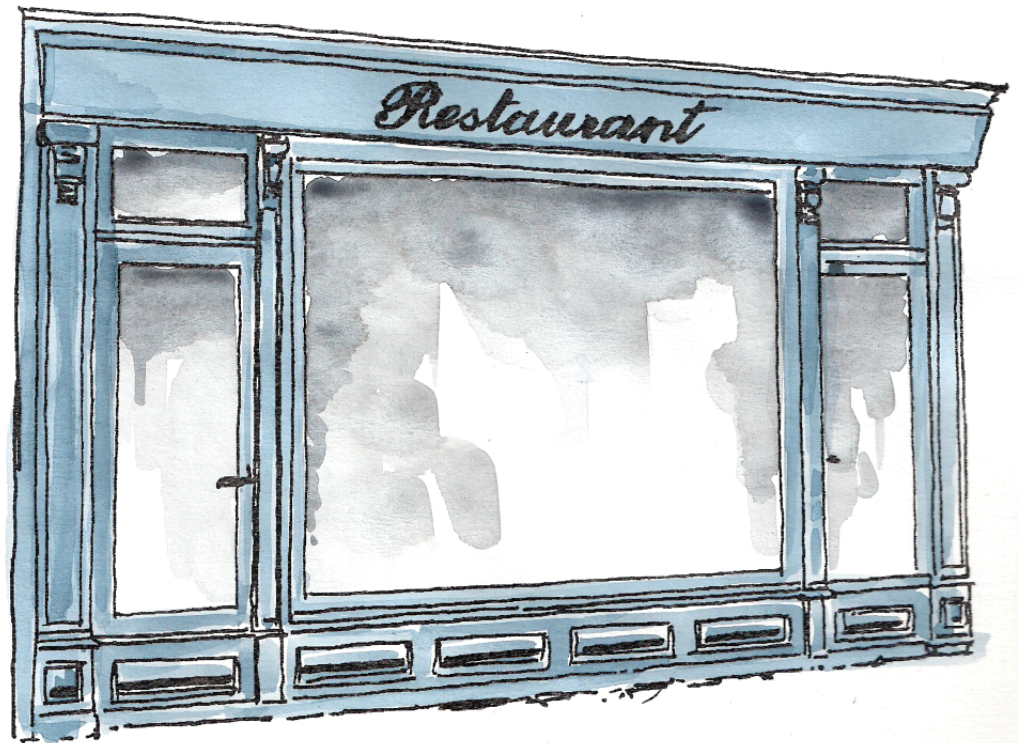
LES ENSEIGNES

On distingue deux types d'enseignes : les bandeaux, placées parallèlement à la façade et les drapeaux, fixées perpendiculairement à la façade.

Les enseignes bandeaux

Elles ne sont pas toujours placées correctement. Souvent posées simplement sur la façade, voire trop haut, elles déséquilibrent la devanture.

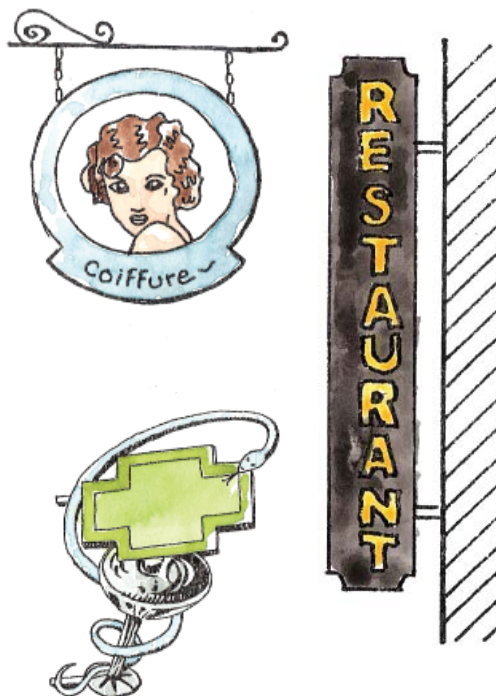
Elles ne sont pas des publicités et se doivent d'annoncer simplement l'activité et le nom du commerce. Leur disposition, couleur, graphisme doit être étudié avec soin. La multiplication des enseignes sur un même commerce, nuit à sa lecture, à sa compréhension et donc, à l'efficacité du message. De même les messages publicitaires placés sur les côtés, sur les vitrines, ou tout autre support extérieur, nuisent à la lisibilité du commerce et doivent être fortement évité. Seuls les panneaux d'information (horaires, tarifs...) sur panneaux transparents, pourra être possible



Les enseignes drapeaux

Egalement appelées enseignes sur potence, elles sont en général composées d'un sigle, symbole ou dessin, indiquant la nature du commerce. Dans le cas d'un texte, le graphisme utilisé devrait être le même que celui de l'enseigne bandeau afin de créer une homogénéité de l'ensemble. Elles peuvent être peintes ou découpées dans un matériau mince et leur dimension doit être en rapport avec la façade commerciale. Leur format ne dépassera pas 0.80 X 0.80 ou 0.40 X 1.20 et placé à hauteur de limite du plancher du premier niveau.

Les enseignes ne doivent pas être mis en valeur par un éclairage violent. Les néons, lumières agressives et colorées, sont à éviter. Il est souhaitable, pour l'efficacité de la lecture et de la mise en valeur du commerce, d'utiliser un éclairage basse-tension et de l'intégrer au mieux dans la devanture. Les lettres découpées peuvent être éclairées par l'arrière (rétro-éclairage).



A RETENIR

- Une seule enseigne en bandeau est autorisée par ouverture et une seule en drapeau.
- Les enseignes peintes sont à privilégier sur les devantures en applique.
- Pour les vitrines en feuillure, elles pourront être réalisées en lettres adhésives sur panneaux transparents ou en lettres découpées.
- Elles ne dépasseront pas la largeur de la vitrine et ne doivent pas masquer les éléments architecturaux.
- Les caissons lumineux, néons, spots-pelles et enseignes clignotantes, sont proscrits.
- L'éclairage doit être de préférence indirecte, la source lumineuse ne devant pas être visible directement de l'espace public.
- Les messages publicitaires sont à proscrire.
- Les enseignes en surnombre doivent être supprimées.

LES TERRASSES EXTERIEURES

L'aménagement d'une terrasse, doit faire l'objet d'une étude et d'un projet d'ensemble, étant le lien entre l'espace public et le commerce. Après autorisation d'occupation communale, l'encombrement de la terrasse doit être limité, afin de ne pas nuire à la circulation piétonne.

La qualité du mobilier et des matériaux doit s'harmoniser dans l'ensemble du tissu architectural. Leur choix et couleur doit être proche de celui du commerce, lui permettant une bonne intégration et une mise en valeur.

Pour les terrasses situées devant le commerce, les stores banne fixés à la façade suffisent à les protéger. Dans le cas de terrasses détachées du commerce, l'utilisation de parasols sur pied est alors nécessaire. Les parasols carrés permettent une répartition plus régulière sur l'espace octroyé. Leur toile doit être unie et, si possible, identique au store banne, de manière à faciliter l'identification du commerce. Si elle est différente, elle sera plus claire tout en cherchant l'harmonie avec l'environnement direct.



Terrasses ouvertes

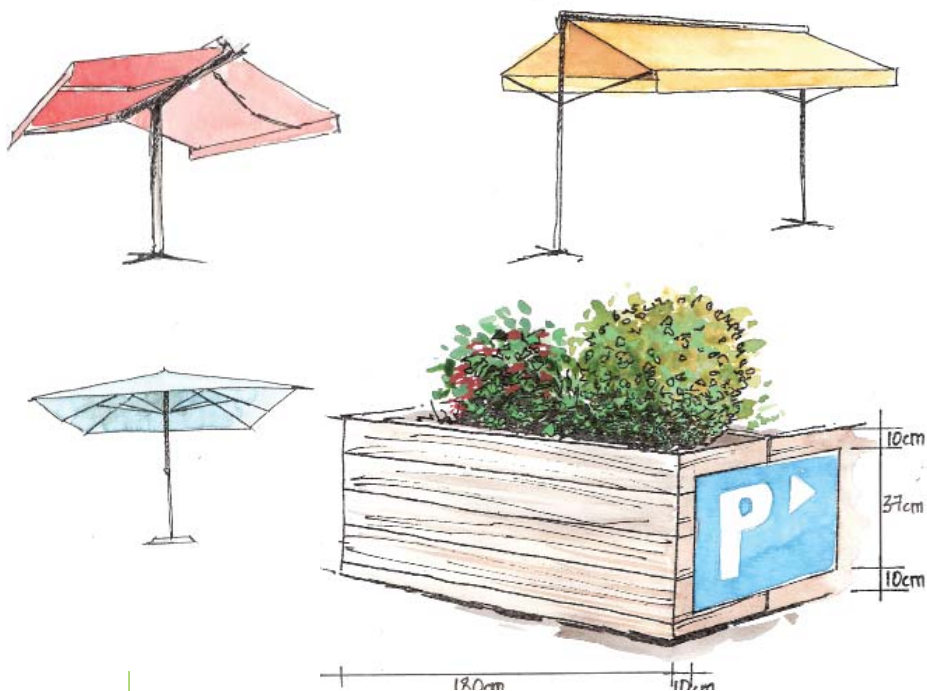
L'installation sur la voie publique de tables et chaises pourra être délimitée par des bacs à plantes, claustras ou paravents non scellés au sol, d'une hauteur inférieure à 1.30m. L'emplacement de la terrasse ouverte est accolé à la devanture du commerce.

Les éléments de séparation des terrasses, peuvent être mis en place. Ils peuvent faciliter la lisibilité de l'espace et être un élément de confort et de sécurité. Des jardinières en bois recevant des végétaux divers et variés en fonction des saisons, peuvent être placées en pourtour de l'espace assigné, sans pour autant le fermer, tout en évitant l'obstruction visuelle sur l'espace public et les commerces voisins.

Les jardinières en bois, ou terre cuite, ne sont pas des supports publicitaires et seule une plaque peinte de petit format peut y être fixé sur le côté de la circulation, indiquant simplement le nom du commerce et sa raison sociale.

Terrasse fermée

Tout comme les terrasses ouvertes, mais pouvant être couverte d'une banne de couleur claire, de façon constante ou périodique. En fonction de leurs caractéristiques, certaines devront faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la mairie.



A RETENIR

- Toute publicité sur les toiles des parasols est proscrite.
- Les parasols seront de couleur unie en harmonie avec le commerce et l'environnement, et de forme simple, carrée ou rectangulaire pour un meilleur recouvrement de l'espace.
- Les séparations ne doivent pas obstruer les perspectives sur l'espace public et les autres commerces.
- Il n'est toléré sur les jardinières en bois, qu'un seul panneau de petit format, placé à 10cm minimum des bords extérieurs, rappelant le nom du commerce.



LE MOBILIER EXTERIEUR

Le mobilier doit être de forme simple et ne présenter qu'un seul modèle de chaise et de table pour chaque terrasse. Eviter le mobilier de couleurs criardes et lui préférer des teintes claires, ou celles des matériaux naturels, en accord avec celles de la devanture, du store banne et des parasols.

GUIDE CONSEIL POUR LA REQUALIFICATION DES DEVANTURES COMMERCIALES DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN

Fiches d'études

BOULANGERIE-PÂTISSERIE 31 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Volet roulant PVC à l'étage – Moteur de climatisation en façade – trop nombreux supports pour les mêmes indications (boulangier, chocolats, pâtisserie) : enseignes en surnombres

PROJET

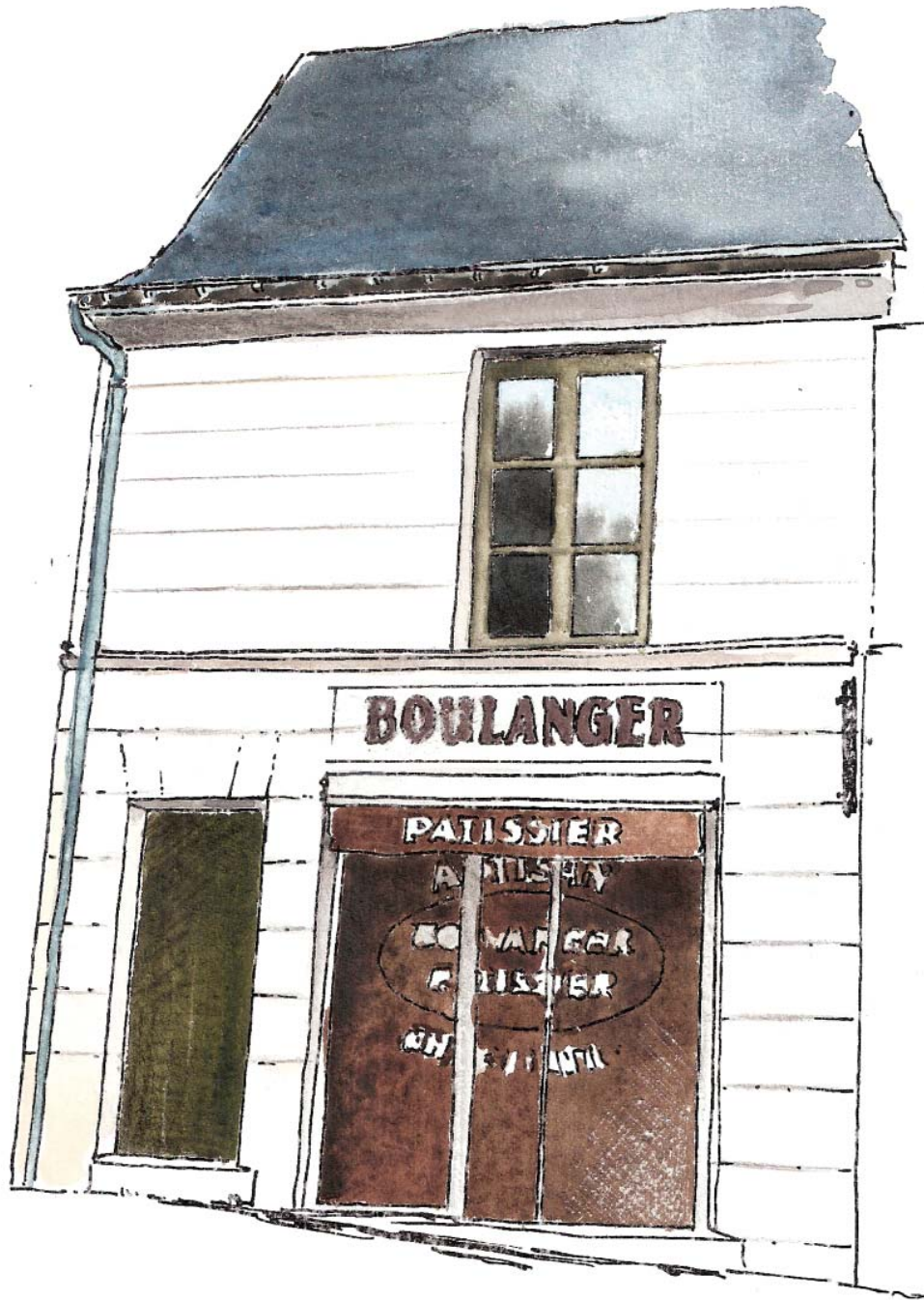
Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Dépose du caisson de clim qui pourrait être remplacé sur le côté cour.
- Dépose des enseignes drapeau
- Dépose du panneau « chocolats-confiserie » au dessus du linteau de la porte d'entrée.
- Dépose de l'enseigne bandeau « boulangier », et remplacement par une enseigne en lettres adhésives sur panneau alu. L'enseigne ne devra pas dépasser la largeur de la vitrine.
- Une enseigne en fer forgé peut être placée sur le côté droit du bâtiment, elle ne devra pas dépasser la hauteur du bandeau, ni être supérieur à un format de 40X40.
- Prévoir la dépose du volet roulant et si nécessaire, son remplacement par des volets (ou persiennes) Tourangeaux en bois. Ces derniers devront être peints.
- Repeindre la porte d'entrée. Les menuiseries de l'étage et du rez de chaussée, seront peintes d'une couleur différente de celle du commerce.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie
Peinture
Ferronnerie
Electricité



COIFFURE

20 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Façade en pierres de taille avec menuiseries traditionnelles en bois peint. Au rez de chaussée, porte d'entrée pour accès à l'étage, vitrine en bois peint avec store au-dessus de l'entablement.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Le ravalement de cette petite devanture traditionnelle, presque parfaite, peut permettre au commerce, de retrouver une nouvelle jeunesse, sans pour autant engager de travaux dispendieux.
- Le remplacement de la porte du commerce permettrait d'équilibrer la devanture avec la création d'un soubassement identique à la vitrine.
- La pose de meneaux en bois collés pourrait aussi aider à retrouver la logique des lignes verticales créées par la baie de l'étage.
- Le store banne actuellement positionné au-dessus de l'entablement, devrait être enlevé et remplacé par un store, type Italien (à projection), fixé dans l'embrasure de la vitrine, sous l'entablement, afin de ne pas écraser visuellement la devanture.
- Peindre la porte d'entrée d'une couleur unie, différente de celle du commerce. Ce dernier gagnerait en visibilité, en étant peint d'une teinte plus soutenue.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie
Peinture
Store



DECORATION

24 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Vitrine d'angle avec deux caissons lumineux sur les linteaux. Store banne rayé sur toute la longueur du commerce. Vitrine aluminium teinte doré brossé ; habillage de la maçonnerie en placage granit.

PROJET

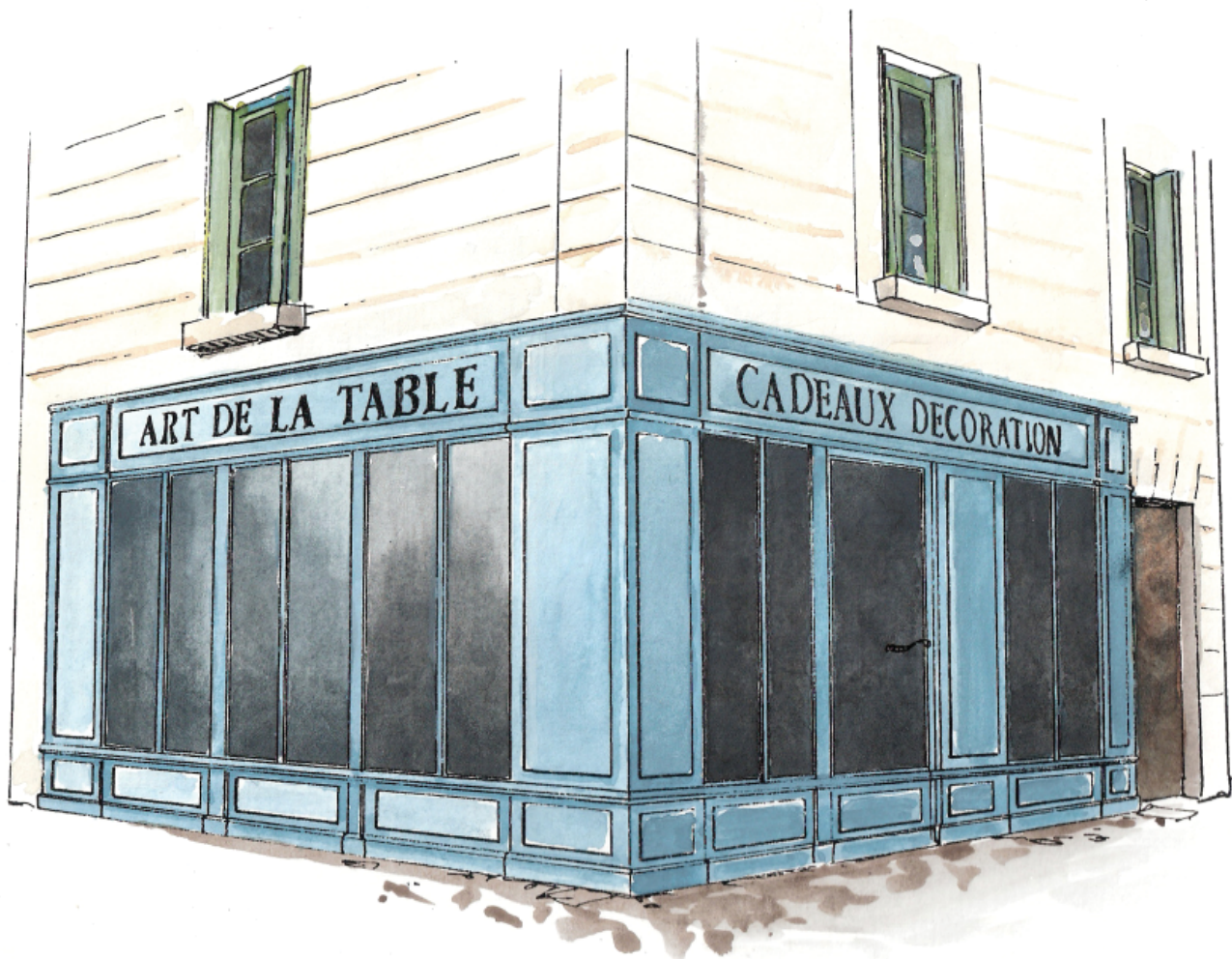
Modification de la vitrine

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Suppression des enseignes en caisson et stores banne.
- Dépose de la miroiterie.
- Démolition du placage pierre.
- Restauration de la partie pierre sous les appuis par brossage, compris remplacement, si nécessaire, des parties délitées.
- Restauration de l'entrée (accès étage) par remplacement de pierres.
- Fabrication et pose d'une devanture en bois, compris miroiterie.
- Protection de la corniche bois par pose d'une bavette en zinc.
- Mise en peinture du commerce et des menuiseries de l'étage
- Possibilité d'intégrer un éclairage basse tension dans la corniche bois.
- Une enseigne drapeau en fer forgé, format 40X40 peut être placée à l'angle du bâtiment, à hauteur de l'entablement de la vitrine.
- Enseigne bandeau peinte.

NATURE DES TRAVAUX

Miroiterie
Serrurerie
Enseigne
Maçonnerie



PRESSING

26 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Façade cimentée, menuiseries PVC. La devanture est en briques de parement sur les jambages et la bandeau ; Deux stores bannes sont positionnés au dessus du bandeau, protégés par une bavette zinc placée sous l'appui de l'étage.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

La mise en valeur de la vitrine doit faire parti d'un programme général de travaux englobant le ravalement des façades.

- Dépose des stores bannes et enseigne.
- Mise en place d'une nouvelle vitrine bois en applique, composée d'une partie ouvrante centrale, de deux vitrines de part et d'autre, de piédroits, entablement simple et soubassement.
- L'enseigne peut être peinte sur le bandeau et une autre en drapeau, en fer forgé, peut être positionnée sur l'angle de droite, de la vitrine.
- Afin de restaurer les façades, il serait nécessaire de faire piquer les enduits ciment, de manière à permettre à la maçonnerie de « respirer ».
- De faire réaliser un nouvel enduit à base de chaux naturelle et de sable, couvrant, de finition lissée. La teinte devra être soutenue (utilisation de sables de carrière).
- Les arêtières devront être restaurés (encadrements de baies, chaînes d'angle) : Refouillement, fourniture et pose de pierres de taille tuffeau, en « L » ou massives (se reporter aux règles générales), puis rejointoiement au mortier de chaux.
- Le remplacement des persiennes PVC par des volets Tourangeaux en bois peint serait recommandé.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie (devanture)

Peinture

Enseigne

Maçonnerie

Menuiserie (volets)



BOUCHERIE

5 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Vitrine en feuillure. Placage du rez de chaussée et sur soubassement en placage de pierre « type » marbre et en soubassement carreaux de faïence, support de miroiterie bois et alu. Auvent ardoise avec enseigne en lettres lumineuses et store banne filant. A l'étage, façade en pierres de taille tuffeau, menuiseries PVC.

La vitrine actuelle est déséquilibrée en raison des ouvertures ne correspondant ni aux baies, ni aux trumeaux de l'étage, et à la présence de l'auvent qui crée une rupture dans la lecture du bâti, écrasant la devanture.

PROJET

Mise en valeur du commerce

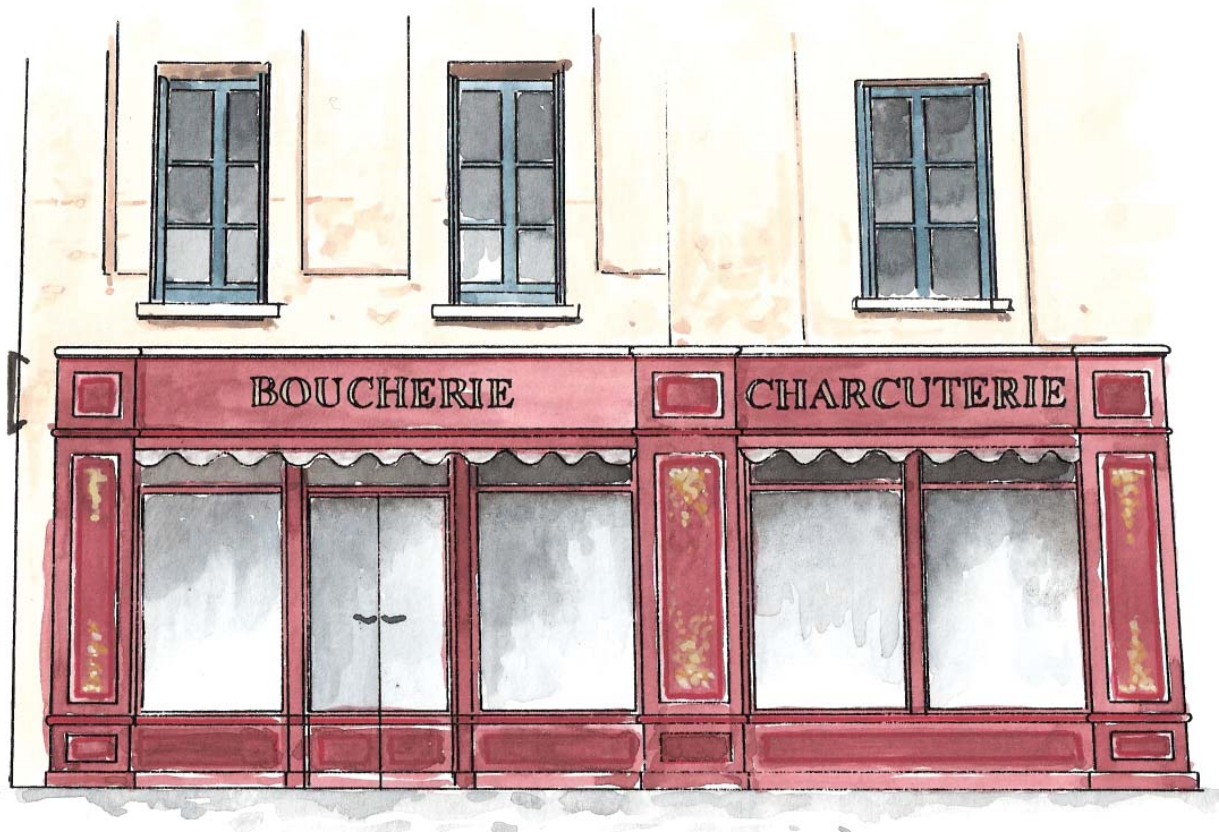
DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Déposer l'auvent et l'enseigne.
- Déposer le store banne.
- Déposer l'ensemble de la vitrine (miroiterie, soubassement...).
- De remplacer l'ensemble par une nouvelle devanture bois, avec entablement caisson, permettant l'intégration de deux stores banne de couleur claire.
- Mise en application d'une peinture unie, avec possibilité de décor peint sur les piédroits.
- L'enseigne serait peinte sur le bandeau et pourrait être éclairée par un dispositif d'éclairage basse tension dissimulé dans la corniche en bois. La corniche devra être protégée par la mise en place d'une bavette zinc.
- Afin de parfaire la visibilité de la vitrine, une enseigne drapeau à l'ancienne sur potence, pourrait être fixée à l'angle gauche du bâtiment dans la continuité de l'entablement de la devanture.
- Les persiennes PVC de l'étage devraient être remplacées par des menuiseries traditionnelles en bois et peintes dans une couleur différente de celles du commerce.



NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie
Peinture
Serrurerie (enseigne)
Electricité
Store



MERCERIE 32 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Vitrine en placage granit, enseigne lettres néons, avec miroiterie en retrait du seuil. Etage en pierre de taille, avec menuiseries bois.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Le remplacement de la vitrine par une vitrine en bois traditionnelle, permettrait au commerce de gagner plus de surface, aujourd'hui perdu dans le seuil d'entrée, de renouveler son identité commerciale, et de permettre une meilleure intégration dans le bâti.
- Dépose de la vitrine (placage, miroiterie, faux plafond et seuil).
- Mise en place d'une vitrine bois en applique.
- Eclairage basse tension intégré dans la corniche.
- Si nécessaire, pose d'un store dans l'embrasement de la vitrine (encastrement du caisson dans l'entablement de la vitrine ; A définir lors des travaux de menuiserie)
- Mise en peinture ;
- Travaux intérieurs (revêtement de sol, électricité, peinture)

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie
Peinture
Electricité
Travaux intérieurs



ASSURANCE

33 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Bâtiment en pierre de taille. Vitrine en feuillure avec vitrophanie en périphérie de la miroiterie. Bandeau recouvert d'une enseigne en vitrophanie vert vif et lettrage jaune sur toute la surface ; Enseigne sur jambage gauche. Seuil en carrelage.

PROJET

Mise en valeur du bâtiment et commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- La suppression des éléments adhésifs de couleurs types fluo est impérative, car ce type de teinte ne peut s'inscrire dans une logique de respect du patrimoine bâti. Les motifs créés sur la miroiterie, ont pour effet de réduire visuellement la largeur de la vitrine ainsi que le volume du bâti.
- La mise en place d'une devanture classique, bois en applique, avec un soubassement et une modification d'accès, serait la solution à terme, à mettre en application ; Néanmoins, dans l'immédiat, sans apporter de grosses modifications à la vitrine actuelle, il est possible de mettre en place un habillage en bois périphérique (jambages et bandeau).
- Les menuiseries, selon le projet retenu, seront peintes dans des couleurs rappelant l'enseigne, vert et jaune, mais non fluo.
- Une enseigne drapeau peinte, pourrait être placée sur un des angles de la partie haute de la vitrine.



NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie

Peinture

Enseigne

Maçonnerie (modification
entrée)

ELECTRICITE-PLOMBERIE 37 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Commerce avec piédroits aluminium doré et bandeau publicitaire éclairé par quatre spots pelles. Grille de fermeture pliante.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

La Vitrine est écrasée par le bandeau d'enseigne/publicitaire. Les matériaux la composant sont en mauvais état et donne à l'ensemble un état de délabrement, voire d'inoccupation des lieux. Un travail de réhabilitation totale de la vitrine doit être étudié.

- Dépose de la vitrine (bandeau, piédroits, miroiterie, éclairage)
- Mise en place d'une nouvelle vitrine bois en applique, composée d'une partie ouvrante sur partie droite, et de vitrines fixes, formants des carreaux de grands formats, compris piédroits moulurés et soubassement.
- L'enseigne peut être peinte sur le bandeau, ou être composée de lettres collées de 2mm d'épaisseur.
- Prévoir un éclairage basse tension incrusté dans le haut de l'entablement.
- Des panneaux en altuglas transparent, peuvent être fixés sur les piédroits contenant des indications sur le commerce en lettres adhésives blanches.
- Une enseigne drapeau avec éclairage type Led, peut être placée sur l'angle droit de la vitrine, à hauteur de l'entablement.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie (devanture)

Peinture

Enseigne



GRAINETERIE

38 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Vitrine en 4 parties ouvrantes, intégrée en feuillure dans une baie en pierres de taille. Bâtiment en pierres de taille. Menuiseries PVC. Enseignes en bandeau, lettres en plastique, découpées et fixées sur linteau, enseignes drapeau, type caisson lumineux, placées à l'étage sur les côtés droite et gauche du bâtiment.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Enlèvement des enseignes (bandeau et drapeaux) ;
- Brossage des pierres de taille au rez de chaussée (après dépose des enseignes)
- Fabrication d'une enseigne en lettres adhésives sur panneau altuglas, placée sur le linteau.
- Remplacement de la vitrine actuelle, par une neuve montée sur châssis aluminium de couleur (RAL* à définir en fonction par exemple du commerce) en trois parties ; chaque partie pouvant être séparée par un meneau vertical, de même sur l'imposte.
- Remplacement des menuiseries PVC par des persiennes Tourangelles en bois et peintes d'une couleur différente de celle du commerce.
- Une enseigne en fer forgé peut être placée à gauche ou à droite du bâtiment, sans dépasser en hauteur, le niveau du bandeau.

* RAL : référence du nuancier de couleur.

NATURE DES TRAVAUX

Miroiterie
Serrurerie
Enseigne
Maçonnerie



HOTEL

39 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Façade en pierre de taille, peintes. Les pierres sont particulièrement délitées sur l'arêtier de gauche. Volets roulants à l'étage, menuiseries bois au rez de chaussée.

PROJET

Ravalement de façade

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Retaille très légère de la façade.
- Dépose des volets roulants pour travaux.
- Remplacement des parties délitées, par des éléments en pierres massives, de même nature (pas de joints verticaux à moins de 25cm des arêtes).
- Restauration du bandeau intermédiaire par remplacement massif.
- Nettoyage des pierres dures du soubassement.
- Rejointoiement de l'ensemble, au mortier de chaux, façon badigeon.
- Les fenêtres doivent être en bois et comporter trois carreaux par vantail.
- Si nécessaire à l'étage, les volets seront battants de type Tourangeaux.
- Si accord ABF, les volets roulants seront dissimulés dans l'embrasure des baies et les coffrets intérieurs.
- Une enseigne en fer forgé peut être fixée sous le bandeau intermédiaire.
- De même, une enseigne drapeau en fer forgé sur potence, peut être placée sur un des arêtiers du bâtiment, à hauteur de celle en bandeau.
- Peinture des menuiseries.

NATURE DES TRAVAUX

Maçonnerie pierre

Peinture

Enseigne



AUTO ECOLE

46 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Vitrine sur châssis aluminium, intégrée en feuillure dans une baie en pierres de taille. Bâtiment en moellons de calcaire enduits et pierres de taille tuffeau, restauré récemment.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Enlèvement de l'enseigne adhésive sur la vitrine.
- Ne garder visible sur la vitrine, que le minimum d'indications (téléphone, horaires...) afin d'éviter un déséquilibre dans la lecture des informations.
- Mise en place d'une enseigne en lettres en fer forgé, découpée et placée sur le linteau, avec possibilité de retro-éclairage
- (peut être remplacée par un lettrage adhésif sur panneau altuglass)
- Les châssis aluminium (vitrine et garde corps) devraient être peints dans une couleur et un ton plus soutenu (gris, rouge...)
- Une enseigne drapeau en fer forgé, format 40X40 peut être placée à l'angle gauche du bâtiment, sous l'éclairage de ville.

NATURE DES TRAVAUX

Peinture
Serrurerie



CAFE

44 avenue du Général de Gaulle



ETAT ACTUEL

Pignon enduit ciment, avec rives ardoises, deux enseignes drapeau en pointe de pignon, une sur jambage droite, auvent tuiles plates et menuiseries bois.

PROJET

Ravalement du pignon et mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

La mise en valeur du commerce passerait avant tout par la modification des enseignes et la réhabilitation du pignon.

- Dépose des enseignes drapeau et de l'auvent.
- Peinture des menuiseries.
- Mise en place de stores à projection au-dessus des vitrines, de teinte claire, et fixés dans l'embrasement des baies.
- Nettoyage de la maçonnerie avant réalisation d'un nouvel enduit de teinte soutenue (proche des enduits anciens) et d'encadrements de baies au mortier de chaux blanche.
- Il serait recommandé la création d'un arêtier en pierre de taille afin de favoriser la lisibilité et l'insertion du bâti dans l'environnement direct.
- Les coffrets de volets roulants devront être dissimulés à l'intérieur.
- L'enseigne bandeau peut être gardée et repeinte dans un ton en rapport avec les menuiseries.
- Les enseignes « presse » et « tabac » peuvent être remplacées par une seule et unique en fer forgé avec possibilité d'éclairage led.
- Dans ce cas, une enseigne drapeau en fer forgé au nom du commerce peut être placée en remplacement.

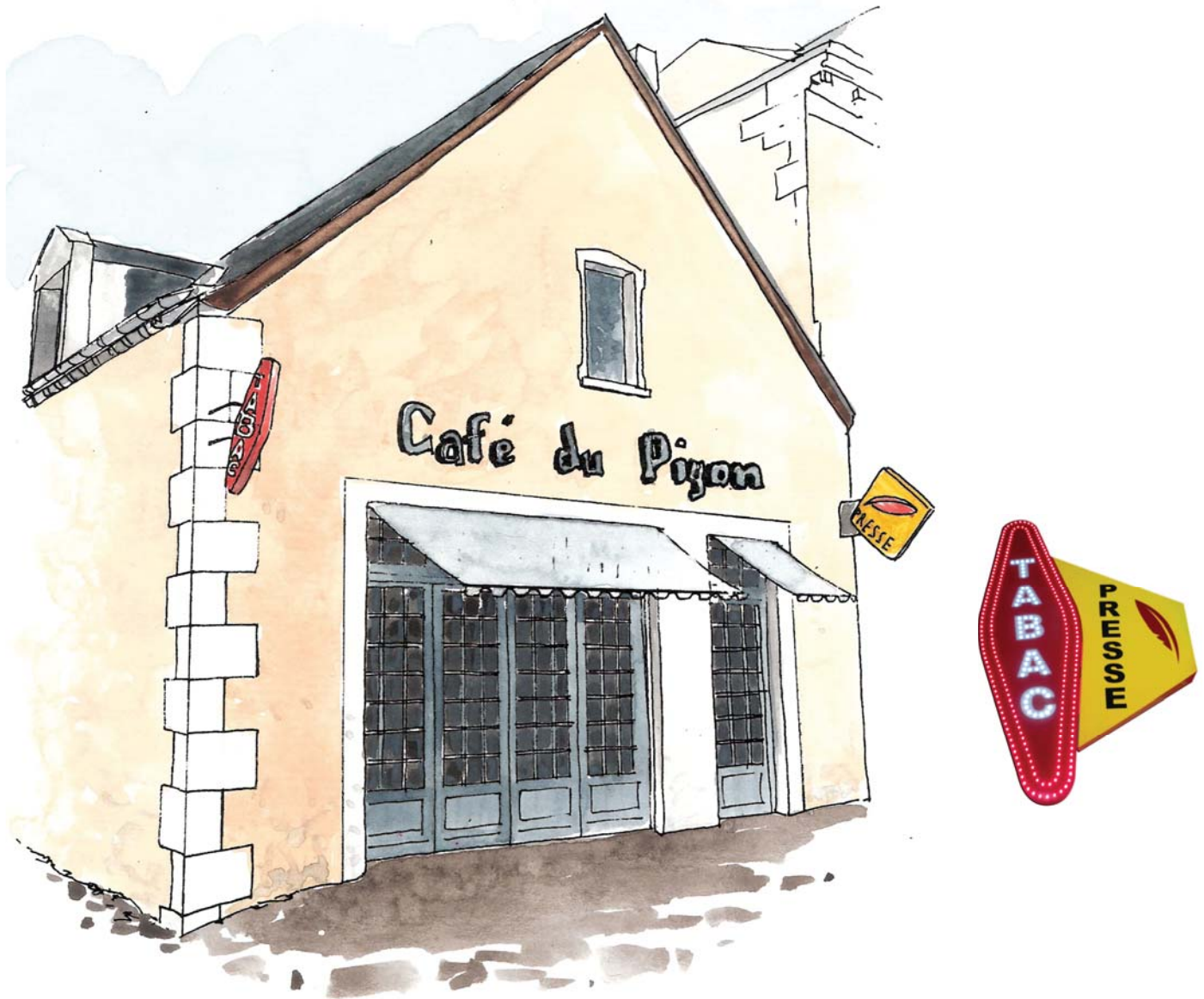
NATURE DES TRAVAUX

Maçonnerie

Peinture€

Store

Enseigne (modèle représenté)



CAFE

48 avenue du Général de Gaulle



ETAT ACTUEL

Bâtiments XVIIIe – XIXe avec enduit ciment recouvrant les arêtières sur étage et ciment avec faux calepinage au rez de chaussée. Menuiseries en bois peint, enseignes plastiques vertes (une centrale avec nom du commerce et deux brasseurs) et trois enseignes drapeaux de brasseurs.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Afin de pouvoir mettre en valeur le commerce, un ravalement sur l'ensemble des façades devrait être réalisé, afin de retrouver une unité architecturale. La nature actuelle des matériaux constituant la façade, principalement du ciment, représente un danger pour la maçonnerie constituée de pierres calcaire, et ne pouvant respirer.

- Dépose des enseignes (bandeau et drapeau).
- Piquage des enduits.
- Réalisation d'un nouvel enduit traditionnel, à base de chaux naturelle et de sable, couvrant et de teinte soutenue.
- Les arêtières devraient être restaurés, voire remplacés par des pierres de taille neuves. Néanmoins, il est possible en remplacement, et ceci pour diminuer le coût des travaux, de faire réaliser des bandeaux d'encadrement au mortier de chaux blanche et lissée, d'une largeur de 15/20cm.
- La couleur des menuiseries de l'étage devrait être différentes de celles du rez de chaussée ; Une couleur verte pourrait être, par exemple, appliquée sur celles constituant le commerce et garder la teinte actuelle sur les menuiseries de l'étage.

- Les enseignes drapeau publicitaires et trop nombreuses doivent être supprimées. Une seule enseigne indiquant le nom ou le type de commerce, pourrait être placée sur le côté droit du bâtiment, juste au-dessus du niveau des baies du rez de chaussée, sans déborder sur les appuis de l'étage ;
- Pour l'enseigne bandeau, qui sera disposé juste au-dessus de l'accès principal de l'établissement, possibilité de création en lettres en fer forgé avec retro-éclairage ou lettres adhésives sur altuglas transparent.

NATURE DES TRAVAUX

Maçonnerie
Peinture
Electricité
Enseigne



RESTAURANT

53 avenue du Général de Gaulle



ETAT ACTUEL

Façade principale couverte d'un enduit coupé au ciment, encadrements et chaînes d'angle en pierres de taille sur étage, au rez de chaussée, l'enduit est couvrant et les encadrements de baies sont peints. Tuiles en bandeau intermédiaire avec filet lumineux. Stores corbeille en embrasement de baies ; trois enseignes drapeau : une grande lumineuse, une de petit format, type caisson lumineux au dessus du bandeau et une dernière en fer forgé sur potence au rez de chaussée.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Selon l'avis des Bâtiments de France, il serait bon de rechercher une certaine cohérence architecturale en réalisant un travail sur les enduits et les menuiseries, travail mené sur l'intégralité du bâtiment.

- Piquage de la façade principale et réalisation d'un nouvel enduit chaux naturelle et sable de carrière, afin de permettre à la maçonnerie de respirer (proscrire impérativement les enduits monocouches et les peintures de ravalement).
- Restauration des pierres de taille sur les encadrements et chaînes d'angle (par brossage et remplacement des parties dégradées)
- Réaliser une nouvelle peinture sur l'ensemble des menuiseries, de teinte soutenue.
- Un travail sur l'escalier pourrait être entrepris avec la dépose, par exemple du parapet et son remplacement par une main courante en fer forgé, et des marches en pierres massives de récupération, si possible.
- Le remplacement des chiens assis par les lucarnes en bois serait nécessaire.
- Remplacement des stores corbeilles par des stores à projection de teinte claire.
- Restauration de l'enseigne peinte sur la façade.

NATURE DES TRAVAUX

Maçonnerie

Peinture

Enseigne



BOULANGERIE

58 avenue du Général de Gaulle



ETAT ACTUEL

Façade en agglos de ciment avec bandeau intermédiaire béton. Devanture en feuillure en trois vitrines montées sur châssis aluminium laqué rouge, peinture sur maçonnerie ; Trois stores à lambrequins sont placés au-dessus des ouvertures, sous le bandeau. Deux enseignes drapeau, dont une lumineuse.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

La vitrine est simple et les formats et placements des baies du rez-de-chaussée, correspondent à celles de l'étage. Néanmoins un travail sur les enduits du bâtiment et le remplacement des enseignes, apporterait un équilibre supplémentaire et permettraient une mise en valeur du commerce de meilleure qualité.

- Nettoyage et décapage à haute pression de la façade (rez de chaussée et étage).
- Réalisation d'un enduit de teinte soutenue, proche des enduits traditionnels, sur l'ensemble de la maçonnerie.
- Les encadrements des baies de l'étage ainsi que les tableaux devraient être réalisés avec un mortier pierre, sur une largeur de 10/15cm.
- Les enseignes drapeau étant mal placées, il est recommandé de les déplacer et de préférence, n'en garder qu'une. Cette dernière pourra être placée sur un angle de la façade, au-dessus du bandeau, et ne pas dépasser la hauteur des appuis, de façon à être vu d'assez loin de l'espace public. L'enseigne pourra être éclairée avec un système basse tension (éclairage direct et néons proscrit)
- Les volets roulants et le PVC étant interdits, il est recommandé de les remplacer par des volets battants en bois, ajourés ou non, et peints.

NATURE DES TRAVAUX

Maçonnerie
Menuiserie
Peinture
Electricité



RESTAURANT

63 avenue du Général de Gaulle



ETAT ACTUEL

Façade en pierre de taille. Auvent en ardoises, enseignes drapeaux au centre et sur côté droit de l'étage, moteur de climatisation sur limite gauche du bâtiment. La devanture est constituée de panneaux de parement, imitation briques, de menuiseries bois et de stores à projection.

PROJET

Mise en valeur du commerce

PRECONISATIONS DE L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

Selon l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, il serait nécessaire de déposer l'auvent, les enseignes drapeaux et le climatiseur. De peindre les menuiseries et de chauler les briques de parement ou, à terme, de les supprimer, afin de retrouver les pierres d'origine.

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Déposer l'ensemble des enseignes drapeaux avec possibilité de replacer une nouvelle enseigne en fer forgé, avec éclairage basse tension de format 40X120, sur le côté droit du bâtiment.
- Enlèvement de l'auvent.
- Enlèvement des plaques de parement imitation brique.
- En fonction de l'état de la maçonnerie, restauration des pierres de taille, avec linteaux clavés, ou si impossibilité technique, liée à la présence de jambages et linteaux béton, piquage des parties cimentées et réalisation d'un enduit couvrant, à base de chaux naturelle et de sable de carrière. Des bandeaux au mortier de chaux blanche, de finition lissée, seront réalisés sur les encadrements de baies.
- Mise en peinture des menuiseries, dans une teinte soutenue proche de celle des stores.
- Une enseigne en lettres en fer forgé peut être positionnée au dessus de l'entrée, ou une plaque de fer à lettres ajourées, avec un rétro éclairage.
- Déposer le climatiseur pour le placer sur la cour intérieure.

NATURE DES TRAVAUX

Maçonnerie
Enseigne
Peinture
Climatiseur



RESTAURANT

67b avenue du Général de Gaulle



ETAT ACTUEL

Deux bâtiments XIX^e réunis en un seul et modifié dans son aspect extérieur après guerre. Enduit cimenté couvrant, arêtières en habillage granit, auvent ardoise au rez-de-chaussée, menuiseries PVC.

PROJET

Mise en valeur du commerce

PRECONISATIONS DE L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

- Peindre les menuiseries dans une teinte plus foncée que la pierre
- Déposer les deux enseignes drapeaux, le cadre en fer rouillé et les trois bandeaux commerciaux (façade, pignon)

- Supprimer les bacs à fleurs inutilisés
- Installer des lettres découpées en place de l'actuel bandeau commercial

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Dépose de l'ensemble des enseignes.
- Mise en place d'une enseigne en lettres découpées, en fer forgé sur le bâtiment de droite. Possibilité de retro-éclairage.
- L'enlèvement des persiennes en PVC, serait fortement recommandé par la suite, ainsi que leur remplacement par des menuiseries en bois peinte d'une teinte soutenue.
- L'ensemble de la façade en ciment, pourrait faire l'objet d'un ravalement, qui, sans retrouver les dispositions d'origines des bâtiments, pourraient permettre sa mise en valeur :
- Nettoyage de la façade, puis réalisation d'un enduit monocouche de teinte soutenue, proche des enduits traditionnels, avec possibilité de création de bandeaux d'encadrement sur l'ensemble des baies des étages.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie
Ravalement
Electricité
Enseigne



RESTAURANT

75bis avenue du Général de Gaulle



ETAT ACTUEL

Bâtiment couvert d'un enduit ciment. Multiples enseignes drapeaux et bandeau.

PROJET

Mise en valeur du bâtiment et commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Selon l'avis des Bâtiments de France, il faudrait repositionner les menuiseries à mi-tableau et les repeindre d'une teinte plus soutenue, à l'exception du ton bois et du noir. Reprendre l'enduit et de supprimer les enseignes, afin de n'en garder qu'une seule.

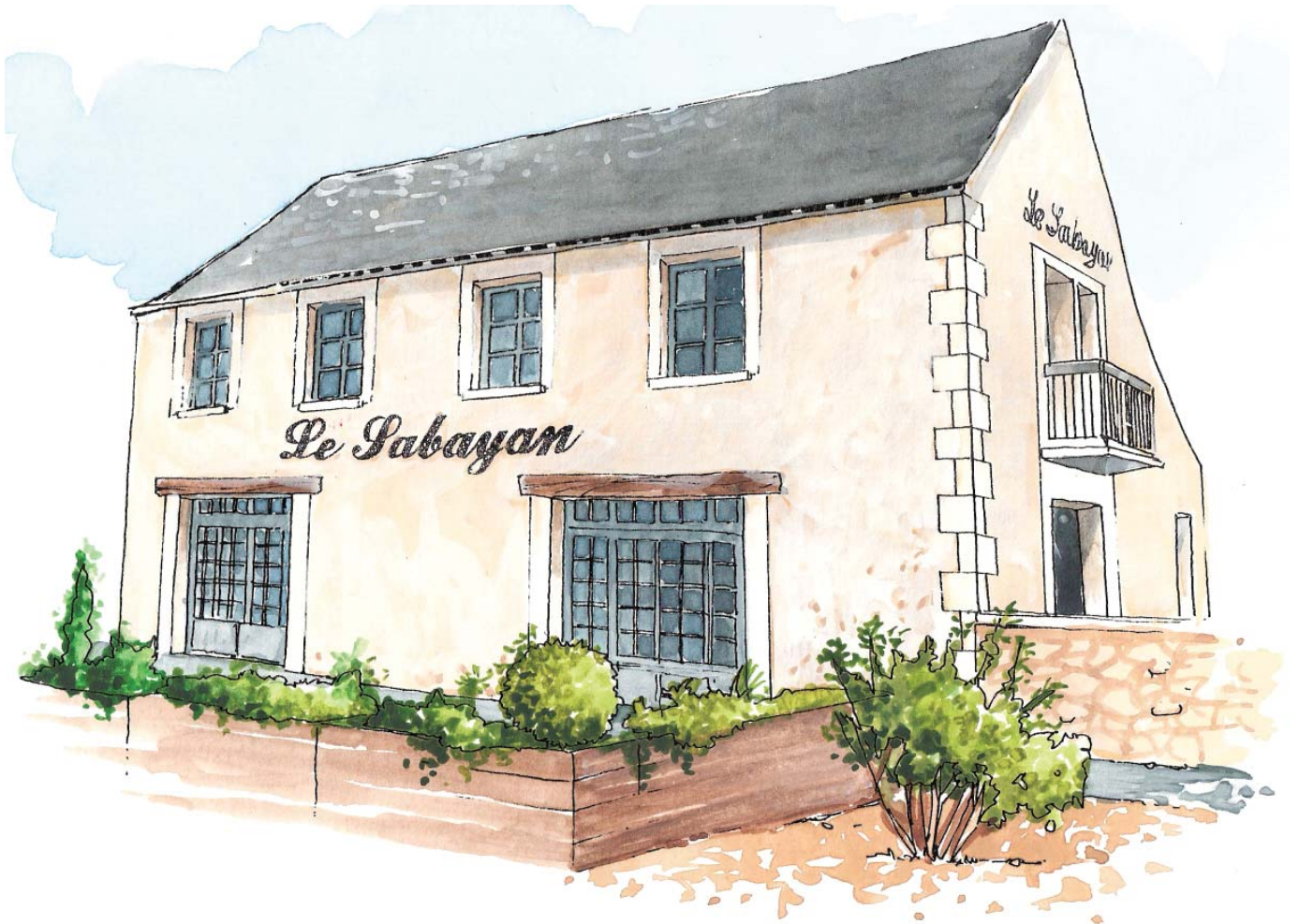
- Nettoyage de l'enduit et réalisation d'un enduit de teinte soutenue.
- Habillage des encadrements de baies et de la chaîne d'angle, par un place pierre.
- Sur le linteau des deux baies du rez de chaussée, pose de planches d'habillage (compris retour de tableau).
- Mise en peinture des menuiseries.
- Fabrication d'une enseigne en lettres en fer forgé, avec possibilité de rétro-éclairage ; Une deuxième pourrait être placée sur le pignon.

NATURE DES TRAVAUX

Maçonnerie

Peinture

Enseigne



CAFE

8 rue Auguste Chevalier



ETAT ACTUEL

Bâtiment XIX^e, avec façade recouverte d'un enduit coupé au ciment, encadrements de baies et chaînes d'angle de finition lissées. Bandeau intermédiaire en tôle PVC, soubassement parement briques. Volets roulants en fermeture du commerce, coffrets apparents, menuiseries PVC à l'étage. Enseignes bandeaux coffrets PVC lumineux, lettrage blanc sur fond bleu.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Dépose des menuiseries actuelles et habillage de l'ensemble par la pose d'une devanture en bois, posée en applique et peinte.
- Sur l'annexe, il serait souhaitable que la menuiserie soit peinte dans la même couleur et que les profils soient à peu près semblables à ceux de la vitrine.
- L'enseigne devra être peinte sur l'entablement de la devanture.
- Afin d'optimiser la mise en valeur du commerce, il pourrait être envisageable de faire procéder au ravalement de la façade, ce qui permettrait de dissimuler les fils d'alimentation divers et de faire disparaître le bandeau de protection de ces derniers.
- Le ravalement devra, dans ce cas intégrer le piquage de l'enduit actuel, la mise en place de chaînes d'angle en tuffeau et la réalisation d'un nouvel enduit, chaux et sable, couvrant et de finition brossée. Les encadrements de baies à l'étage, pourraient être de finition lissée, afin d'en limiter le coût, mais en toute logique, devraient être en pierres de taille.
- De même le remplacement des menuiseries PVC par des neuves en bois peint, avec des volets traditionnels, contribuerait

grandement à la restauration complète du bâtiment et donc, la mise en valeur du commerce.

- Sur la partie de droite, un traitement différent peut être envisageable sur la maçonnerie : Un nouvel enduit de teinte différente à celui de la façade du bâtiment et une finition lissée en encadrement de la baie.
- Les coffrets des volets roulants doivent, si accord de l'Architecte des Bâtiments de France, être intérieurs.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie
Peinture
Electricité
Maçonnerie



COIFFURE

19 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Commerce étendu sur deux bâtiments. Façades en pierres de taille, comportant une baie à l'étage sur chaque bâtiment. Corniche bois intermédiaire peinte en marron. Linteaux IPN, recouvert d'un mortier pierre. Soubassement en plaquette type granit. Châssis aluminium. Stores bannes au-dessus des vitrine, sous bandeau bois.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Les façades sont visuellement écrasées par la présence du bandeau bois, de même que les vitrines. Il est donc nécessaire de retrouver une cohérence architecturale et les deux bâtiments distincts.
- Dépose de la vitrine actuelle de droite.
- Mise en place d'une nouvelle vitrine bois en applique, composée d'une partie ouvrante centrée sur la baie de l'étage. Le poteau de soutien serait habillé en bois et intégré à la devanture.
- La vitrine de gauche pourrait rester en place et recevoir un meneau vertical, correspondant au jambage de la baie de l'étage.
- La vitrine pourrait être peinte dans une couleur et teinte, identique à celle de gauche.
- Un éclairage pourra être intégré dans l'entablement de la vitrine.
- L'enseigne serait peinte sur le bandeau et une enseigne drapeau en fer forgé sur potence, pourrait être positionnée sur un des côté de la devanture bois, sans dépasser la hauteur
- Les persiennes PVC de l'étage, devraient être remplacées à terme par des menuiseries en bois traditionnelles, et peintes d'une couleur différentes de celle du commerce.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie
Peinture
Electricité
Enseigne



CHARCUTERIE

19 rue Auguste Chevalier



ETAT ACTUEL

Façade enduite, menuiseries PVC avec volets roulants. Commerce avec devanture en applique, piédroits en plaques façon marbrier et bandeau faïence, miroiterie sur châssis aluminium doré.

PROJET

Mise en valeur du commerce et de la façade

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Remplacement de la vitrine actuelle, par une nouvelle en bois, avec impostes et soubassement.
- Un éclairage basse tension, peut être encastré dès fabrication, dans la corniche bois. Dans ce cas, coordonner le menuisier et l'électricien.
- Application d'une peinture de teinte soutenue.
- L'enseigne devra être peinte sur le bandeau d'entablement.
- Une enseigne drapeau en fer forgé sur potence, peut être placé à l'angle gauche de la vitrine, et ne pas dépasser un format de 40X40cm.
- Afin d'optimiser le résultat qualitatif de la mise en valeur commerciale mis en œuvre, des travaux de ravalement sur la façade peuvent aussi être entrepris :
- Réfection de l'enduit par un enduit chaux naturelle et sable couvrant ; Restauration des arêtières en pierres de tailles et remplacement des menuiseries PVC par des menuiseries traditionnelles en bois peint.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie

Peinture

Electricité

Maçonnerie



AUTO ECOLE 44 rue du Docteur Patry



ETAT ACTUEL

Bandeau bois sur la largeur de la façade avec ancienne enseigne caisson au-dessus de la vitrine. Cette dernière étant composée de châssis aluminium brossé, avec ouverture double porte centrale. Les jambages sont recouverts de carreaux de faïence, collés sur la maçonnerie.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Le remplacement à terme de la menuiserie aluminium serait recommandé, afin que les formats soient revus et correspondent aux ouvertures de l'étage. Néanmoins dans l'immediat il serait utile d'intervenir sur les composantes périphériques à la vitrine afin de la réhabiliter et de rendre indépendant l'accès à l'étage.

- Dépose du bandeau bois et enseigne.
- Enlèvement des carreaux de faïence.
- Ravalement des éléments de maçonnerie apparents : selon état un simple brossage ou remplacement de pierres dégradées. Un badigeon de lait de chaux peut aussi être appliqué sur les pierres de taille de tuffeau délitées, en attendant de pouvoir réaliser un travail de qualité. Cette action permettra de stopper la pulvérulence et blanchira les éléments.
- Réalisation d'un encadrement en bois (type contre-plaqué marine) en encadrement de la vitrine.
- Mise en peinture de la menuiserie et des profils aluminium, après sous couche d'accrochage.
- Une peinture différente de celle de la devanture devrait être appliquée sur la porte d'accès à l'étage.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie

Peinture

Maçonnerie



PIZZERIA

66 rue du Docteur Patry



ETAT ACTUEL

Façade en pierre de taille avec menuiseries PVC à l'étage. La devanture commerciale comporte un accès à l'angle du bâtiment et un autre sur le côté gauche. Des poteaux de soutien, mis en place suite sans doute à l'enlèvement du pilier d'angle pour la création de l'accès, sont à l'intérieur. Les bandeaux extérieurs sont habillés de panneaux bois recouverts de décor doré et d'enseignes en caisson.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

La situation d'angle de ce commerce fait qu'il peut bénéficier d'un impact visuel d'importance, et ce malgré un remaniement de son ordonnancement d'origine (disparition du pilier d'angle, poteaux de soutien...) antérieur. La disparition du caisson supérieur du sas d'entrée permettra à la devanture, de retrouver une stabilité visuelle ainsi qu'une logique des verticalités.

- Dépose de la vitrine actuelle.
- Mise en place d'une nouvelle vitrine bois en applique, composée d'une partie ouvrante en retrait sur l'angle de droite, de miroiterie séparée par des meneaux verticaux, d'un entablement et soubassement ouvragés, avec bavette zinc de protection.
- L'enseigne sera peinte sur le bandeau bois de chaque côté de la vitrine.
- Un éclairage basse tension sera intégré lors de la fabrication de la devanture, dans la corniche, afin de mettre en valeur l'enseigne.
- La réalisation d'une peinture de teinte soutenue serait souhaitable, car elle participerait à accroître la lisibilité du commerce dans l'espace public et être vu plus facilement de la place du Maréchal Leclerc.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie (devanture)
Peinture
Enseigne
Maçonnerie
Menuiserie (volets)



- Sur la partie gauche du bâtiment, la porte d'entrée devra être séparée de la devanture, afin d'éviter l'écrasement visuel du commerce, et les éléments la constituant, être ravalés : Brossage des pierres, reprise si nécessaire avec des éléments de même nature, et rejointoiement.
- Pose d'une porte en bois en remplacement, avec imposte fixe, ou non, peinte d'une couleur différente de celle de la devanture.

COIFFURE

70 rue du Doteur Patry



ETAT ACTUEL

Façade ravalée il y a moins de cinq ans – Commerce avec vitrine d'angle composée de piédroits bois aux extrémités, et de briques de parements sur arêtier d'angle et jambages. Enseigne bandeau bois avec lettres découpées.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Afin de retrouver les dispositions architecturales d'origines et ainsi contribuer à la mise en valeur du commerce, un habillage de la vitrine devrait être réalisé.

- Dépose de la vitrine actuelle.
- Mise en place d'une nouvelle vitrine bois en applique, composée de vitrines en ordonnance avec les baies de l'étage.
- Un éclairage intégré dans la corniche serait possible et permettrait d'obtenir une meilleure visibilité de l'enseigne bandeau ;
- L'enseigne bandeau peut être peinte.
- Une enseigne drapeau en fer forgé ou bois, montée sur potence, peut être placée sur un des angles de la vitrine, sans dépasser la hauteur de celle-ci.

NATURE DES TRAVAUX

Menuiserie
Peinture
Electricité
Enseigne



RESTAURANT 10 rue de Loches



ETAT ACTUEL

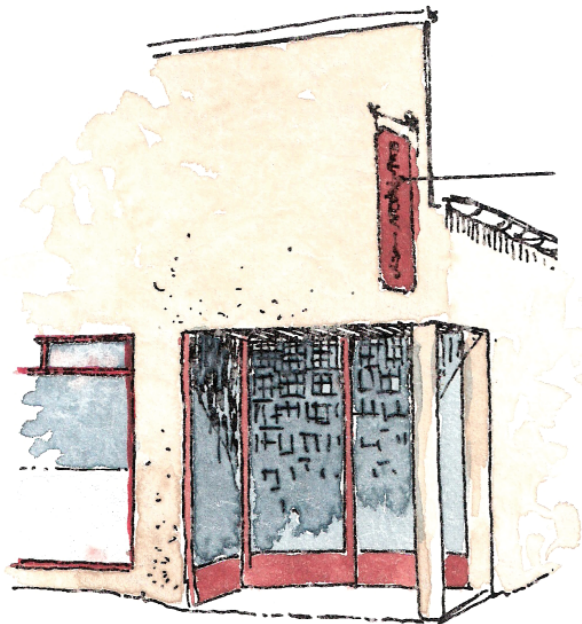
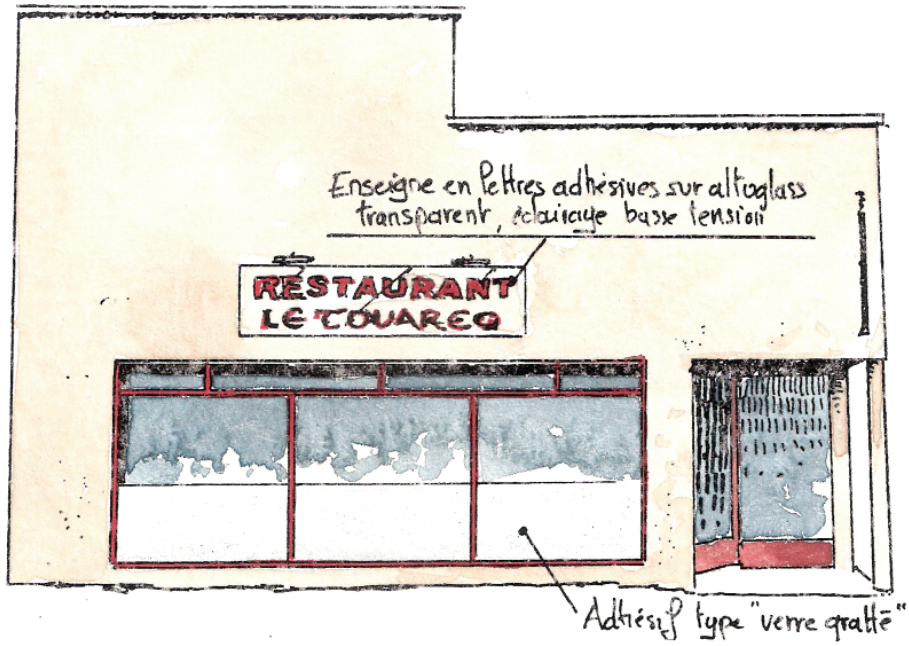
Façade béton avec baie sur châssis fer. Enseigne lettres collées sur plastique jaune, adhésif jaune sur vitrine et peinture rouge sur menuiseries.

PROJET

Enseigne et mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Remplacer l'enseigne actuelle par une nouvelle avec lettres adhésives sur altuglas transparent (supprimer la couleur jaune) avec éclairage basse tension.
- Mise en place d'une enseigne drapeau en fer forgé sur potence de 40X120 maximum sur partie droite, au-dessus de l'entrée, avec possibilité d'éclairage basse tension.
- Il est possible de faire procéder à un nettoyage de la façade et la réalisation d'une peinture de ravalement, ton pierre ou enduit.



DECORATION

60 rue de Loches



ETAT ACTUEL

Façade béton dans le style des années 70, avec enseigne peinte en fronton.

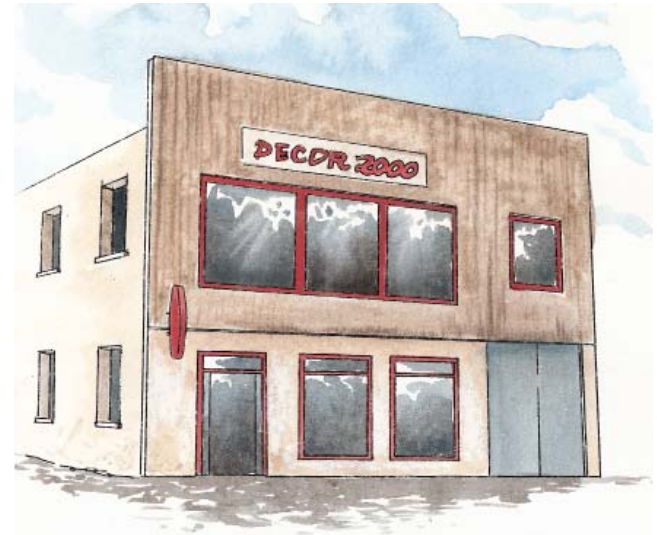
PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Plusieurs projets pourraient être possibles, de l'habillage de la façade en bois aux peintures de ravalement, en passant par la modification des baies...

- La modification des angles de baies pourraient permettre de retravailler les formats de baies, ainsi que l'aspect du volume : En gardant un grand format de baie à l'étage avec une mise en place de trois croisées sur châssis aluminium et au rez de chaussée, séparer la grande baie pour en créer deux nouvelles, qui auraient pour effet d'alléger l'ensemble du volume.
- Il est aussi possible de scinder la baie principale de l'étage en trois baies distinctes, et réaliser une devanture en bois, de format simple, pour la partie commerciale. Un travail serait alors réalisé sur les peintures de ravalement et la couleur de la vitrine.



BAR RESTAURANT 6 place Saint-Michel



ETAT ACTUEL

Enduit couvrant à base de ciment, sur les façades des deux bâtiments du commerce. Sur partie gauche, vitrine en châssis aluminium en feuillure, avec porte d'entrée du commerce à droite ; sur bâtiment de gauche, vitrine double porte à petit carreaux. Deux stores avec barette zinc de protection recouvrent chaque partie ; deux enseignes lumineuses de brasseurs sont fixées sur l'étage du bâtiment de gauche, et une sur potence à hauteur d'appui. Les enseignes bandeaux sont positionnées au dessus des stores sur chaque partie.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Afin de mettre en valeur le commerce et de favoriser son positionnement dans l'espace public, il est recommandé de mettre en œuvre les travaux suivants :

- Enlèvement des enseignes (bandeau et drapeaux) ;
- Piquage des enduits ciments et réalisation de nouveaux enduits traditionnels couvrants à base de chaux naturelle et de sable, de teinte soutenue.
- Pose de placage en pierres de tuffeau, massif ou en « L », sur les baies du rez de chaussée et des étages (possibilité en remplacement de pierres de tuffeau de faire réaliser des bandeaux d'encadrement au mortier de chaux, de finition lissée)
- Fabrication d'une vitrine bois, avec piédroits et soubassement, en applique sur le bâtiment de gauche.
- Peinture sur vitrine bois, ainsi que sur porte fenêtre de la partie droite.
- Les menuiseries de l'étage devront être peintes d'une couleur différente.
- Enseigne bandeau peinte sur entablement de la vitrine.
- Une seule enseigne drapeau pourra être positionnée à hauteur de l'entablement de la vitrine, sans en dépasser la hauteur.

NATURE DES TRAVAUX

Vitrine
Peinture
Maçonnerie (hors pierre de taille)



TABAC PRESSE

25 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Façade en pierres de taille. Vitrine sur châssis aluminium avec store banne rayé et bavette de protection zinc. Nombreuses enseignes en drapeau, caisson de climatisation, message publicitaire en fer forgé et panneau d'annonces publicitaire en façade. Vitrophanie sur miroiterie.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

La présence trop importante d'enseignes, messages et autres dispositifs, disposés sur la façade, étouffe cette dernière ainsi que la devanture. Une meilleure lisibilité du commerce passerait obligatoirement par la suppression de ces éléments.

- Dépose du store banne, enseignes drapeau, message à l'étage en fer et caisson de climatisation.
- Remplacement du store par un nouveau, de couleur unie et de teinte claire, avec lambrequin droit et raison commerciale inscrit.
- Fabrication d'une enseigne drapeau multi-activités, placée sur angle droit à hauteur du store, avec possibilité d'éclairage.
- Le caisson de climatisation devrait être remplacé sur la partie arrière du bâtiment.



NATURE DES TRAVAUX

Store
Ferronnerie
Electricité

COIFFURE

I place du Maréchal Leclerc



DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Une nouvelle peinture d'un ton plus soutenue, permettrait d'obtenir une meilleure lisibilité au sein de l'espace commercial.
- Le présentoir bas intérieur en étant peint de la même couleur que la vitrine équilibrerait l'ensemble visuel en donnant un équilibre d'ensemble à la devanture.
- De même le châssis aluminium brossé pourrait être peint de la même couleur.
- Le store corbeille pourrait être remplacé par un store à projection, de couleur unie et de couleur claire.
- La présence d'une enseigne drapeau positionnée sur l'angle gauche de la vitrine, permettrait à cette dernière d'être vue de l'ensemble de l'espace public

ETAT ACTUEL

Devanture en bois avec miroiterie en retrait. Miroirs décoratifs sur jambages de gauche et droite. Seuil en plaquette de quartz. Store corbeille.

PROJET

Mise en valeur du commerce

STUDIO PHOTO

12 place du Maréchal Leclerc



DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Les deux vitrines sur châssis aluminium blanc, gagneraient à être repositionnées plus en retrait dans le tableau. Ce qui permettrait de supprimer le store banne placé sur le linteau et le remplacer par un store à projection placé dans l'embrasement de la baie. L'enseigne sur altuglas actuelle étant située trop haut aujourd'hui, pourrait donc être replacée sur le linteau.

ETAT ACTUEL

Devanture en bois avec miroiterie en retrait. Miroirs décoratifs sur jambages de gauche et droite. Seuil en plaquette de quartz. Store corbeille.

PROJET

Mise en valeur du commerce

CAFE

16 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Façade en pierres de taille avec commerce en rez de chaussée. L'ensemble des menuiseries peintes en vert. Deux stores bannes, selon demande ABF, sont positionnés sur les linteaux des baies. Menuiseries en bois peint en blanc. Enseigne bandeau sous bandeau intermédiaire.

PROJET

Mise en valeur du commerce et pose d'enseigne

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Les menuiseries devraient être peintes différemment suivant leur situation sur la façade : Celles du commerce devraient être unies, même couleur sur les volets que sur les fenêtres ; A l'étage l'ensemble des menuiseries devraient recevoir le même traitement, avec une couleur différente de celles du commerce.
- Des petits bois de séparation, collés sur la partie haute des fenêtres du rez de chaussée (1/3), redonnerait un aspect plus traditionnel aux menuiseries
- Les carreaux de faïence du seuil d'entrée, pourraient être remplacés par un seuil en pierres dures.
- Une enseigne presse en fer forgé, avec un éclairage basse-tension, pourrait être placée entre les deux stores, sans en dépasser la hauteur.

CAFE

35 place du Maréchal Leclerc



ETAT ACTUEL

Façade en pierres de taille avec volets battants bois à l'étage, doublés de volets roulants. Vitrine en feuillure avec store banne au-dessus du linteau bois.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Le châssis aluminium devrait être repeint dans une couleur unie sur l'ensemble de la vitrine, afin de redonner une cohérence au commerce.
- Le store pourrait être remplacé par un store à projection placé dans l'embrasure de la baie, sous le linteau bois.
- L'enseigne devrait être repeinte, car mise en valeur par le remplacement du store. Elle pourrait être éclairée par deux spots basse-tension.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE 27 rue Auguste Chevalier



ETAT ACTUEL

Bâtiment d'angle en pierres de taille. La devanture est placée en feuillure, avec un retrait dans l'angle, faisant office de sas d'entrée. Les stores sont à projections et les enseignes en lettres découpées en fer forgé, éclairées par des spots pelles.

PROJET

Mise en valeur du commerce

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Les enseignes en fer forgé, pourraient être éclairées par un dispositif type retro-éclairage, plus discret et tout aussi efficace pour la mise en valeur de la signalétique.
- De même le sas gagnerait à être signalé par un éclairage basse tension en plafond.
- Les panneaux de circulation, descente eaux de pluie et fils d'alimentation sur le pan coupé, seraient à revoir et à modifier si possible, nuisant à la mise en valeur du bâtiment.

GUIDE CONSEIL POUR LA REQUALIFICATION DES DEVANTURES COMMERCIALES DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ

L'opération Urbaine d'Appui au Commerce est un programme d'actions mis en œuvre pendant près de 10 ans à Sainte-Maure-de-Touraine dans le but de renforcer et de favoriser le maintien des commerces de proximité. Financé grâce au soutien de l'État à travers le Fond d'Intervention Pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) et du Conseil Général d'Indre et Loire, ce guide en est une des actions.

Il peut permettre aux commerçants soucieux d'améliorer la qualité de leur devanture de bénéficier de conseils et d'idées pour lancer leur projet, tout en prenant en considération tous les éléments qui les entourent (espace public, architecture...)...

